

Saint-Sauveur, le 14 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élections québécoises de 2026 : des millions de personnes déclarent avoir la sensibilité chimique multiple (SCM) — Que feront les partis politiques québécois?

L'ASEQ-EHAQ demande aux cinq principaux partis politiques de prendre des engagements concrets en matière de soins de santé, de logement, d'emploi, d'accessibilité des milieux intérieurs et de pleine participation des personnes atteintes de la SCM

Montréal, le 10 septembre 2026 — Alors que le Québec s'apprête à élire son prochain gouvernement, l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ) demande aux cinq principaux partis politiques de la province de répondre à une question fondamentale :

Que fera votre gouvernement pour s'assurer que les Québécois atteints de la sensibilité chimique multiple (SCM) puissent avoir accès aux soins de santé, au logement, à l'emploi, aux services publics et aux espaces publics sans se heurter à des barrières liées à une exposition chimique évitable?

De nouvelles données canadiennes démontrent l'ampleur du problème. Des données préliminaires de Statistique Canada pour 2025 indiquent que **9,4 % des adultes canadiens**

ASEQ-EHAQ

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec

C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0

514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca

aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca • LaVieEcolo.ca • EcoLivingGuide.ca

déclarent avoir la SCM — soit environ 3,1 millions de personnes. Près d’une femme sur huit déclare souffrir de la SCM. Environ 900 000 adultes canadiens déclarent avoir reçu un diagnostic de cette condition.

Ces chiffres méritent toute notre attention.

Pour les personnes atteintes de la SCM, les environnements quotidiens peuvent devenir des barrières à leur participation. Les produits parfumés, les assainisseurs d’air, les produits de nettoyage et de désinfection, les pesticides, les matériaux de rénovation et d’autres sources chimiques peuvent déterminer si une personne est capable d’entrer dans un établissement de soins de santé, de rester sur un lieu de travail, de trouver un logement convenable ou d’accéder à un service public.

Il s’agit d’un enjeu d’accessibilité.

Les preuves sont là. Des solutions sont possibles.

Des recherches canadiennes documente de plus en plus à la fois les barrières et les moyens concrets de les surmonter.

Les recherches menées par l’ASEQ-EHAQ sur la qualité de l’air intérieur en conditions réelles ont révélé que les milieux de travail dotés de politiques sans parfum présentaient **des concentrations totales de composés organiques volatils (COV totaux) inférieures** d’environ **70 %** à celles des milieux de travail dépourvus de telles politiques.

De nouvelles recherches canadiennes évaluées par des pairs ont mis en évidence les barrières auxquelles font face les personnes atteintes de la SCM dans le milieu de la santé, les difficultés à obtenir des accommodements, les répercussions socio-économiques et les lacunes dans la mise en œuvre des politiques « sans fragrances ».

Une étude récemment publiée par l’ASEQ-EHAQ sur l’accès aux soins de santé a révélé que les produits parfumés et les désinfectants utilisés dans les établissements de santé étaient fréquemment cités comme des barrières par les personnes atteintes de la SCM.

« Les personnes atteintes de la SCM ne devraient pas avoir à choisir entre protéger leur santé et consulter un médecin, conserver un emploi, trouver un logement ou participer à la vie de leur communauté », a déclaré Rohini Peris, présidente et chef de la direction de l’ASEQ-EHAQ. « Nous disposons des preuves. Nous avons des solutions pratiques. Ce dont nous avons besoin maintenant, c’est d’un engagement politique et d’actions concrètes. »

Cinq engagements pour le prochain gouvernement du Québec

L'ASEQ-EHAQ demande aux cinq principaux partis politiques de s'engager à agir dans cinq domaines :

1. **Un plan d'action québécois sur la SCM et l'accessibilité**, élaboré en collaboration avec des personnes ayant une expérience vécue.
2. **Des soins de santé accessibles**, comprenant des mesures efficaces de contrôle à la source et des pratiques sans fragrances, des protocoles d'accommodement ainsi que de la formation pour les professionnels et les établissements de santé.
3. **Des logements accessibles, sains et abordables**, notamment en accordant une attention particulière aux matériaux aux plus faibles émissions, aux produits, aux pratiques d'entretien et de rénovation, ainsi qu'aux besoins en matière de logement des personnes atteintes de la SCM.
4. **Des environnements intérieurs sains et le contrôle à la source**, notamment l'approvisionnement en produits aux plus faibles émissions, des pratiques sans fragrances et des pratiques plus saines en matière de nettoyage, de rénovation et de construction dans l'ensemble des institutions publiques.
5. **Des données, de la recherche, de la formation professionnelle et de l'inclusion socio-économique**, y compris des mesures visant à éliminer les barrières à l'emploi et à assurer une participation significative des personnes atteintes de la SCM aux décisions qui les concernent.

« Rien sur nous sans nous »

Les personnes atteintes de la SCM doivent être incluses dans l'élaboration des politiques, des programmes et des mesures d'accessibilité qui touchent leur vie.

L'ASEQ-EHAQ demande donc à chaque parti politique :

Vous engagerez-vous, si vous êtes élus, à collaborer avec l'ASEQ-EHAQ et les personnes ayant une expérience vécue de la SCM afin d'élaborer un plan d'action québécois portant sur l'accès aux soins de santé, le logement accessible, les environnements intérieurs sains, l'emploi et la pleine participation à la société?

L'Association a demandé aux cinq principaux partis politiques de répondre d'ici **le 21 septembre 2026**, afin que leurs réponses puissent être communiquées aux membres et au public avant le début du vote par anticipation.

Les Québécois atteints de la SCM sont également invités à participer

L'ASEQ-EHAQ a lancé une ressource dédiée **aux élections québécoises de 2026 et à la SCM** afin de rendre la participation aux élections plus accessible.

Cette ressource fournit des informations sur la SCM, les cinq engagements de l'ASEQ-EHAQ, des outils pour communiquer avec les candidats locaux et de l'information pour aider les électeurs atteints de SCM à demander des accommodements au moment du vote.

L'ASEQ-EHAQ encourage les Québécois atteints de la SCM, leurs familles et leurs alliés à communiquer avec les candidats de leur propre circonscription électorale.

« Cette élection est l'occasion pour les personnes atteintes de la SCM de se faire entendre », a déclaré Mme Peris. « Nous demandons aux partis politiques de nous dire clairement ce qu'ils comptent faire — et nous demandons aux Québécois de partout dans la province de s'assurer que leurs candidats comprennent que l'accessibilité doit aussi les inclure. »

Élections québécoises de 2026 et la SCM :

<https://aseq-ehaq.ca/election-quebecoise-2026/>

Données et publications sur la SCM :

<https://aseq-ehaq.ca/donnees-et-publications-sur-la-scm/>

Voter avec la SCM : Comment demander des mesures d'accessibilité :

<https://aseq-ehaq.ca/information-delections-quebec-sur-le-vote-et-laccessibilite/>

– 30 –

Source et demandes des médias :

Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ)

Michel Gaudet

Directeur exécutif, ASEQ-EHAQ

514-332-4320

contact@aseq-ehaq.ca